



La population votera sur l'initiative pour des urgences H24, son contre-projet et une aide de 175 millions

Soutien financier pour l'hôpital



Le Conseil d'Etat in corpore a marqué son soutien au contre-projet à l'initiative pour des urgences de proximité. Antoine Vullioud

« DOMINIQUE MEYLAN

Santé » Une importante votation sur le système cantonal de santé attend les Fribourgeois, probablement en juin prochain. La population se prononcera non seulement sur l'initiative pour des urgences hospitalières publiques de proximité vingt-quatre heures sur vingt-quatre et son contre-projet, mais elle sera également appelée à statuer sur une aide financière de quelque 175 millions de francs en faveur de l'Hôpital fribourgeois (HFR). Pour souligner l'importance de l'enjeu, le Conseil d'Etat in corpore (dans sa composition actuelle sans Sylvie Bonvin-Sansonens), a

défendu ces deux derniers objets face aux médias.

Le contre-projet n'a pas subi de grandes modifications au terme de la consultation, à l'exception d'un point. Le canton va prendre en charge l'ensemble des coûts. La grande nouveauté, c'est cette aide financière que le canton pourrait accorder. «Le Conseil d'Etat manifeste ainsi son soutien plein et entier à l'HFR», affirme son président, Didier Castella. Ce projet prévoit un cautionnement à hauteur de 105 millions de francs pour le financement des investissements de l'HFR entre 2024 et 2026, ainsi qu'un prêt de 70 millions pour les études rela-

tives à la construction d'un nouvel hôpital. Tant le contre-projet que le décret doivent encore être examinés par le Grand Conseil, qui s'en saisira vraisemblablement en début d'année prochaine.

Difficultés chroniques

Les problèmes financiers de l'HFR ne sont pas nouveaux. Le système de forfaits par cas, introduit en 2012, prévoit que les montants nécessaires aux investissements soient intégrés dans le tarif des prestations. Depuis lors, l'hôpital fait face à un manque chronique de liquidités et à des exercices comptables déficitaires. Différentes



mesures visant la gouvernance, le financement, la gestion et l'efficacité ont été mises en place. Malgré cela, les pertes cumulées s'élevaient à 59 millions fin 2022.

L'HFR a besoin du soutien du canton pour continuer à investir. «Certaines infrastructures médicales doivent être actualisées, explique le conseiller d'Etat Jean-François Steiert, membre du conseil d'administration de l'HFR. On ne peut pas attendre qu'un nouvel hôpital soit construit.» Mais l'Etat offre uniquement une garantie. «Nous devons payer les intérêts et rembourser la dette. Dans le contexte actuel, nous sommes inquiets. Mais la volonté du canton d'avoir un hôpital fort nous rassure», réagit le directeur général de l'HFR, Marc Devaud.

Pour avancer dans la planification d'un nouvel hôpital, des études doivent être réalisées. L'Etat va cette fois prêter le montant nécessaire qui doit couvrir le concours d'architecture et l'avant-projet, y compris les demandes de permis, l'appel d'offres et la planification des travaux. Selon un calendrier optimiste, le nouvel établissement pourrait être achevé en 2033.

Ce soutien de l'Etat est une première étape. Au printemps 2026, le peuple sera appelé à voter sur un nouveau décret qui permettra cette fois d'assainir

«Le Conseil d'Etat manifeste son soutien plein et entier à l'HFR» Didier Castella

financièrement l'HFR. Mais pour cela, l'établissement devra veiller à son excellence opérationnelle, notamment en travaillant sur la durée moyenne de séjour, le coût par prestation et l'efficacité du personnel. Le Conseil d'Etat a donné à l'HFR pour objectif d'améliorer son résultat annuel de 25 à 30 millions d'ici à 2025. De son côté, il a constitué une provision de 55 millions.

«L'HFR pourra devenir plus efficient, mais il sera difficile de compenser en plus l'inflation», s'inquiète Marc Devaud. Dans un troisième temps, le canton devrait accorder une aide financière pour la construction du nouvel hôpital. «Il n'est pas encore possible de donner des chiffres, informe Jean-François Steiert. Il y a de nombreux critères que nous ne maîtrisons pas.»

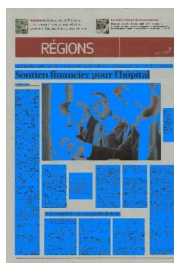
Sécurité et réalisme

Le Conseil d'Etat a également défendu le contre-projet à l'initiative H24, plus réaliste, moins coûteux et plus sûr selon lui. «Ces mesures permettent d'améliorer le système, sans tomber dans l'excès», résume Didier Castella. «L'initiative ne parle que des soins hospitaliers. Nous prenons en compte la totalité de la prise en charge des patients», complète Philippe Demierre, directeur de la Santé et des affaires sociales. Les coûts, évalués à 7,2 millions par année, seront entièrement pris en charge par le canton. Dans la première version présentée en juin, les communes devaient s'acquitter de la moitié de la facture. Selon le Conseil d'Etat, la mise en œuvre de l'initiative nécessiterait, elle, un investis-

sement de 35 à 40 millions, avec un coût d'exploitation entre 11 et 13 millions.

Le contre-projet introduit des *rapid responders* basés en périphérie, autrement dit des ambulanciers expérimentés équipés d'un véhicule d'urgence léger. Il propose une équité en matière de coûts pour les interventions des ambulances dans tout le canton. Pour les urgences non vitales, un numéro unique sera atteignable vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les permanences seront renforcées, les activités des centres de santé dans les régions seront développées et des équipes mobiles d'infirmières seront constituées.

Philippe Demierre prend l'exemple d'un homme blessé dans un accident de la route à Bellegarde. Ce dernier pourra être soigné par un *rapid responder* alerté par un appel au 144, en attendant l'ambulance qui l'emmènera aux urgences de l'HFR. «Les secours de proximité permettent de gagner un temps précieux», estime le conseiller d'Etat. Le surcoût lié à une intervention dans une région périphérique sera ensuite pris en charge par le canton. »



«Un emplâtre sur une jambe de bois»

Pour le comité de l'initiative H24, le contre-projet ne reconstruira pas la confiance de la patientèle envers l'HFR.

«Du bricolage», «un emplâtre sur une jambe de bois»: c'est ainsi que Daniel Savary, vice-président du comité d'initiative H24, qualifie le contre-projet du canton. Les initiants, eux, revendiquent des urgences de proximité 24/7 dans le sud, au centre et dans la partie alémanique du canton. «Notre modèle existe au Tessin ou à Aarberg (BE). Il est efficace.»

«Il s'agit de prendre toutes les urgences en charge et de stabiliser celles qui sont vitales pour les transférer. Le dispositif du contre-projet, lui, est compliqué et il ne suffira pas. Y aura-t-il assez d'ambulances,

de «first responders» et de médecins de premier recours? Est-ce qu'on parviendra à expliquer qu'il faut téléphoner avant de venir? Pour beaucoup de gens, se rendre aux urgences est un réflexe naturel. Il est incompréhensible qu'il n'y ait pas de telles urgences à Riaz, pour un bassin de 100 000 habitants.»

Avec quel personnel travailleront-elles? «Les urgences de proximité dont nous parlons ne nécessitent pas de spécialistes pour chaque organe. Mais le problème de recrutement est bien réel et il tient aux conditions de travail de l'HFR, de moins en moins attractives. C'est un cercle vicieux.»

Daniel Savary s'explique: «Malgré sa politique de démantèlement, l'HFR n'a pas

trouvé son équilibre – c'est impossible quand le tiers de la patientèle se fait soigner hors du canton. La qualité des soins de proximité a diminué. Les permanences ne séduisent pas. Mais les urgences sont la porte d'entrée et forgent l'image de l'HFR. Il faut donc changer de paradigme, croire en notre hôpital et le rendre attractif, avec une culture d'entreprise qui ne se limite pas à maintenir le bateau à flot. Notre initiative vise à reconstruire cette confiance. C'est pour cela qu'elle demande à l'Etat de se donner les moyens de cette proximité.»

Le vice-président relève aussi que le nouvel hôpital ne sera pas opérationnel avant 2033. «En attendant, la qualité des soins va diminuer dans un hôpital qui perd déjà sa clientèle.» » SZ